

# Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

## Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2020 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCDATA). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du SCDATA. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Cadre ministériel des résultats du SCDATA concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du SCDATA sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Le SCDATA fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général (BCG) et utilise les résultats de ces audits pour évaluer la conformité à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor. Le dernier audit a été achevé en 2019 et le SCDATA finalise actuellement la mise en œuvre des éléments du plan d'action de la direction liés aux constatations du BCG. Le rapport d'audit et la réaction de la direction sont affichés sur le [site web](#) du SCDATA.

Au début de 2020, le monde a été touché par une pandémie mondiale et la main-d'œuvre du SCDATA a dû s'adapter rapidement à la quasi-totalité de ses effectifs à travailler à distance tout en assurant la poursuite des opérations de soutien. Le SCDATA a examiné son système de CIRF pour déceler les effets potentiels de la pandémie de la COVID-19 et a établi que les contrôles clés pour l'approbation des transactions financières devaient être modifiés. Le SCDATA a modifié son processus opérationnel des paiements en incluant les approbations électroniques et s'est assuré que les contrôles relatifs à ces approbations étaient améliorés au niveau d'assurance requis et appuyés par une documentation appropriée. Le CIRF a été mis à jour afin de refléter la mise en œuvre des approbations électroniques.

Les états financiers du SCDATA n'ont pas fait l'objet d'un audit.

---

Orlando Da Silva  
Administrateur en chef

---

Christopher Bucar, CPA, CMA  
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada  
9 octobre 2020

# Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

## État de la situation financière (non audité)

Au 31 mars

(en dollars)	2020	2019
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	8 347 427	14 094 806
Indemnités de vacances et congés compensatoires	3 859 363	3 228 548
Avantages sociaux futurs (note 5)	2 685 433	2 849 992
<b>Total des passifs</b>	<b>14 892 223</b>	<b>20 173 346</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	2 370 110	4 669 505
Débiteurs et avances (note 6)	10 871 083	14 875 771
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>13 241 193</b>	<b>19 545 276</b>
<b>Dette nette ministérielle</b>	<b>1 651 031</b>	<b>628 070</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	593 058	869 176
Immobilisations corporelles (note 7)	9 313 760	10 215 297
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>9 906 818</b>	<b>11 084 473</b>
<b>Situation financière nette ministérielle</b>	<b>8 255 787</b>	<b>10 456 403</b>

Obligations contractuelles (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

---

Orlando Da Silva  
Administrateur en chef

---

Christopher Bucar, CPA, CMA  
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada  
9 octobre 2020

# Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

## État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

<i>(en dollars)</i>	Résultats prévus 2019–20	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019
<b>Charges</b>			
Services de greffe	16 232 857	15 385 876	16 206 638
Services juridiques	6 660 350	9 534 632	9 934 408
Services liés aux mandats et aux membres	51 677 141	53 203 797	52 894 514
Services internes	26 084 175	27 803 813	25 597 826
<b>Total des charges</b>	<b>100 654 523</b>	<b>105 928 118</b>	<b>104 633 386</b>
<b>Revenus</b>			
Recouvrement des frais reliés au RPC et AE	28 874 834	29 020 094	31 095 435
Revenus divers	590	570	1 111
Revenus générés pour le compte du gouvernement	(2 731 655)	(4 844 568)	(4 590 379)
<b>Total des revenus</b>	<b>26 143 769</b>	<b>24 176 096</b>	<b>26 506 167</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement</b>	<b>74 510 754</b>	<b>81 752 022</b>	<b>78 127 219</b>
<b>Financement du gouvernement et les transferts</b>			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		66 477 356	69 223 529
Variations des montants à recevoir du Trésor		(2 299 395)	314 713
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)		15 307 553	15 341 534
Transfert des trop payés à d'autres ministères		65 892	1 131
<b>Total du financement du gouvernement et les transferts</b>		<b>79 551 406</b>	<b>84 880 907</b>
<b>Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>		<b>2 200 616</b>	<b>(6 753 688)</b>
<b>Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice</b>		<b>10 456 403</b>	<b>3 702 715</b>
<b>Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice</b>		<b>8 255 787</b>	<b>10 456 403</b>

Information sectorielle (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

## État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

<i>(en dollars)</i>	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019
<b>Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>2 200 616</b>	<b>(6 753 688)</b>
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 7)	2 070 846	6 685 927
Amortissement des immobilisations corporelles (note 7)	(2 972 384)	(1 985 195)
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>( 901 538)</b>	<b>4 700 732</b>
<b>Variation due aux charges payées d'avance</b>	<b>( 276 117)</b>	<b>778 135</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle</b>	<b>1 022 961</b>	<b>(1 274 821)</b>
<b>Dette nette ministérielle – début de l'exercice</b>	<b>628 070</b>	<b>1 902 891</b>
<b>Dette nette ministérielle – fin de l'exercice</b>	<b>1 651 031</b>	<b>628 070</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

# Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

## État des flux de trésorerie (non audité)

<i>(en dollars)</i>	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	81 752 022	78 127 219
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 7)	(2 972 384)	(1 985 195)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(15 307 553)	(15 341 534)
Transfert des trop payés à d'autres ministères	( 65 892)	( 1 131)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	(4 004 688)	4 375 462
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	( 276 117)	778 135
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	5 747 379	(3 729 186)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	( 630 815)	65 233
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	164 559	248 599
<b>Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement</b>	<b>64 406 510</b>	<b>62 537 602</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 7)	2 070 846	6 685 927
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>2 070 846</b>	<b>6 685 927</b>
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b>66 477 356</b>	<b>69 223 529</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

## Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

---

### 1. Pouvoirs et objectifs

Le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCDATA) a été créé à l'entrée en vigueur, le 1er novembre 2014, de la *Loi sur le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs*. Il est chargé de fournir des services de soutien et des installations à onze tribunaux administratifs fédéraux au moyen d'un guichet unique et intégré.

Ces services comprennent les services spécialisés requis par chacun des tribunaux (p. ex., services de greffe, recherche et analyse, services juridiques et toute autre activité liée au mandat ou aux dossiers particuliers d'un tribunal), ainsi que les services internes (p. ex., ressources humaines, services financiers, gestion et technologie de l'information, aménagement des locaux, sécurité et communications).

Les 11 tribunaux sont les suivants :

- La Commission de révision agricole du Canada
- Le Conseil canadien des relations industrielles
- La Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels
- Le Tribunal canadien des droits de la personne
- Le Tribunal canadien du commerce extérieur
- Le Tribunal de la concurrence
- Le Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles
- La Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique
- Le Tribunal de la sécurité sociale
- Le Tribunal des revendications particulières
- Le Tribunal d'appel des transports du Canada

Le SCDATA a une responsabilité essentielle : Fournir des services de soutien et des installations aux tribunaux administratifs fédéraux et leurs membres. Conformément à l'architecture d'alignement des programmes (AAP) approuvée, l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle présente les programmes suivants :

#### *Services liés aux mandats et aux membres*

Le programme des Services liés aux mandats et aux membres offre un soutien et de conseils en matière de recherche, d'analyse et de rédaction ainsi que d'autres services de soutien, y compris des services d'enquête et de médiation, pour aider les tribunaux à s'acquitter de leurs responsabilités statutaires. Ces services sont fournis par des employés du SCDATA tels que des conseillers juridiques, des spécialistes de secteurs d'activités, des assistants auprès des tribunaux et du personnel de recherche.

#### *Services de greffe*

Le programme des Services de greffe offre des services de greffe à l'appui des tribunaux. Le personnel du programme travaille en étroite collaboration avec les présidents et les membres des tribunaux pour veiller à ce que les affaires portées devant un tribunal soient entendues et réglées avec célérité et de manière juste, impartiale et efficace, en conformité avec les obligations statutaires. Les services offerts comprennent les suivants : traiter les documents des tribunaux; tenir et protéger les dossiers des tribunaux; informer le public des procédures des tribunaux; participer à l'établissement du calendrier et au déroulement des audiences et appuyer la communication des décisions des tribunaux aux parties et au public. Dans le respect de l'orientation, des exigences législatives et des principes quasi judiciaires des tribunaux qu'il appuie, le personnel du programme des Services du greffe est également responsable de l'élaboration de nombreuses normes de services et de la surveillance à ce titre, de l'évaluation du rendement des différentes fonctions du greffe et de la mise en œuvre des améliorations requises.

#### *Services juridiques*

Le personnel du programme Services juridiques gère les crédits alloués pour le versement du salaire des présidents et des membres des tribunaux et de toute autre forme de rémunération prévue dans la loi habilitante des tribunaux et les nominations par le gouverneur en conseil.

#### *Services internes*

On entend par Services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les Services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution de programmes dans l'organisation, sans égard au modèle de prestation des Services internes du ministère. Les 10 catégories de service sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

# Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

## Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

---

### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

#### (a) Autorisations parlementaires

Le SCDATA est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au SCDATA ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2019-2020. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2019-2020.

#### (b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le SCDATA fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le SCDATA est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le SCDATA sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

#### (c) Montant à recevoir ou à verser au Trésor

Le montant à recevoir ou à verser au Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du SCDATA et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le SCDATA a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

#### (d) Revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus. Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du SCDATA. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

#### (e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- (i) Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- (ii) Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

#### (f) Avantages sociaux futurs

- (i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du SCDATA au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du SCDATA découlant du régime. La responsabilité du SCDATA relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- (ii) Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. Les employés ont eu la possibilité d'être payés la valeur totale ou partielle des avantages obtenus à ce jour ou de récupérer la valeur totale ou restante des prestations au moment du départ de la fonction publique. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

# Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

## Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

---

### 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

#### *(g) Débiteurs*

Les débiteurs sont initialement comptabilisés au coût. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

#### *(h) Actifs non financiers*

Les coûts d'acquisition de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelle et sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 7. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les Indiens*; des œuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels.

#### *(i) Incertitude relative à la mesure*

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

#### *(i) Opérations entre apparentés*

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autre que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évalués à la valeur comptable, sauf ce qui suit:

- (i) Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesuré à la valeur d'échange
- (ii) Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable

# Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

## Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

### 3. Autorisations parlementaires

Le SCDATA reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du SCDATA pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

#### (a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

(en dollars)	2020	2019
<b>Coût de fonctionnement net avant financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>81 752 022</b>	<b>78 127 219</b>
<i>Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</i>		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(15 307 553)	(15 341 534)
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 972 384)	(1 985 195)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	( 630 816)	65 233
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	164 559	248 599
Remboursements/ajustements de charges de l'exercice précédent	111 008	930 773
<b>Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations</b>	<b>(18 635 186)</b>	<b>(16 082 123)</b>
<i>Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 070 846	6 685 927
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	( 276 117)	778 135
Augmentation (diminution) des avances comptables	137 158	21 833
<b>Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement, mais ayant une incidence sur les autorisations</b>	<b>1 931 887</b>	<b>7 485 896</b>
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>65 048 723</b>	<b>69 530 993</b>

#### b) Autorisations fournies et utilisées

(en dollars)	2020	2019
<b>Autorisations fournies :</b>		
Crédit 1 – Dépenses du programme	58 801 446	62 104 025
Législatif – Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 788 235	8 778 521
Législatif – Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 465	2 659
<b>Total des autorisations fournies</b>	<b>67 591 146</b>	<b>70 885 205</b>
<b>Moins :</b>		
Périmées : Fonctionnement	(2 542 024)	(1 353 148)
Autorisations utilisables dans les exercices ultérieurs	(399)	(1,067)
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>65 048 723</b>	<b>69 530 990</b>

**Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs**  
**Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020**

**4. Crédoiteurs et charges à payer**

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer du SCDATA :

<i>(en dollars)</i>	2020	2019
Crédoiteurs – autres ministères et organismes	1 847 021	1 271 210
Crédoiteurs – parties externes	865 410	4 345 368
Total des crédoiteurs	2 712 431	5 616 578
Charges à payer	5 634 996	8 478 228
<b>Total des crédoiteurs et des charges à payer</b>	<b>8 347 427</b>	<b>14 094 806</b>

**5. Avantages sociaux futurs**

*(a) Prestations de retraite*

Les employés du SCDATA participent au Régime de retraite de la fonction publique (le régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à la pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéfices sont intégrés aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le SCDATA versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2019-2020, s'élève à 6 088 489 \$ (6 122 140 \$ en 2018-2019). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois (1,01 fois en 2018-2019) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2018-2019) les cotisations des employés.

La responsabilité du SCDATA relative au régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

*(b) Indemnités de départ*

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2019, tous les règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

<i>(en dollars)</i>	2020	2019
<b>Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice</b>	<b>2 849 992</b>	<b>3 098 591</b>
Charge pour l'exercice	( 24 956)	40 671
Prestations versées pendant l'exercice	( 139 603)	( 289 270)
<b>Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice</b>	<b>2 685 433</b>	<b>2 849 992</b>

**6. Débiteurs et avances**

Le tableau ci-dessous présente les détails des débiteurs et des avances du SCDATA :

<i>(en dollars)</i>	2020	2019
Débiteurs – autres ministères et organismes	5 967 392	9 380 366
Débiteurs – parties externes	4 892 335	5 483 180
Avances temporaires	11 356	12 225
<b>Total des débiteurs et des avances</b>	<b>10 871 083</b>	<b>14 875 771</b>

**Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs**  
**Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020**

**7. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	3 à 10 ans
Machine et matériel	5 ans
Autre matériel, incluant le mobilier	10 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

**Coût**

(en dollars)	Solde d'ouverture 1er avril 2019	Acquisitions	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture 31 mars 2020
Matériel informatique	3 931 684	157 632	-	-	4 089 316
Logiciels	7 496 239	121 363	-	-	7 617 602
Améliorations locatives	10 408 985	275 061	-	-	10 684 046
Machine et matériel	87 940	-	-	-	87 940
Autre matériel, incluant le mobilier	2 300 392	-	-	-	2 300 392
Immobilisations en construction	824 408	1 516 790	-	-	2 341 198
	<b>25 049 648</b>	<b>2 070 846</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>27 120 494</b>

**Amortissement cumulé**

(en dollars)	Solde d'ouverture 1er avril 2019	Amortissement	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture 31 mars 2020
Matériel informatique	2 946 599	257 599	-	-	3 204 198
Logiciels	6 494 418	373 572	-	-	6 867 990
Améliorations locatives	3 265 129	2 263 741	-	-	5 528 870
Machine et matériel	77 938	3 429	-	-	81 368
Autre matériel, incluant le mobilier	2 050 266	74 043	-	-	2 124 308
	<b>14 834 350</b>	<b>2 972 384</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>17 806 735</b>

**Valeur nette**

(en dollars)	Solde d'ouverture 1er avril 2019	Solde de clôture 31 mars 2020
Matériel informatique	985 085	885 118
Logiciels	1 001 820	749 612
Améliorations locatives	7 143 856	5 155 176
Machine et matériel	10 002	6 573
Autre matériel, incluant le mobilier	250 127	176 084
Immobilisations en construction	824 407	2 341 198
	<b>10 215 297</b>	<b>9 313 760</b>

**Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs**  
**Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)**  
**Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020**

**8. Obligations contractuelles**

De par leur nature, les activités du SCDATA peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels le ministère sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour la location d'équipement. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

<i>(en dollars)</i>	<b>2020/2021</b>	<b>2021/2022</b>	<b>2022/2023</b>	<b>2023/2024</b>	<b>Total</b>
Location de matériel et contrat de service	117 092	81 810	78 846	79	277 827
<b>Total</b>	<b>117 092</b>	<b>81 810</b>	<b>78 846</b>	<b>79</b>	<b>277 827</b>

**9. Opérations entre apparentés**

En vertu du principe de propriété commune, le SCDATA est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlée en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Le SCDATA conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Entre outre, au cours de l'exercice, le SCDATA a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

*(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères*

Au cours de l'exercice, le SCDATA a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux et aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle du SCDATA :

<i>(en dollars)</i>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Installations	<b>9 510 284</b>	<b>10 023 115</b>
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	<b>5 797 269</b>	<b>5 318 419</b>
<b>Total</b>	<b>15 307 553</b>	<b>15 341 534</b>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacé de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et Services publics et gouvernementaux Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

Le SCDATA a également reçu des services gratuits du ministère de l'Emploi et du Développement social particulièrement pour l'administration du Tribunal de sécurité sociale. Ces services sont liés à l'administration des services informatiques et des installations pour la tenue des audiences.

*(b) Autres transactions entre apparentés*

<i>(en dollars)</i>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Charges – autres ministères et organismes	<b>14 712 665</b>	<b>18 091 264</b>
Revenus - autres ministères et organismes	<b>14 069 009</b>	<b>18 210 467</b>

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement, qui sont inscrits dans la section (a).

## Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

### Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

#### 10. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur la responsabilité essentielle du SCDATA. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principales responsabilités essentielles, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	Services de greffe	Services juridiques	Services liés aux mandats et aux membres	Services internes	2020	2019
<i>(en dollars)</i>						
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Salaires et avantages sociaux	12 099 562	8 153 858	40 978 088	16 203 228	77 434 737	76 417 974
Installations	1 521 622	1 045 452	4 952 789	1 990 421	9 510 284	10 023 115
Services professionnels et spécialisés	1 007 392	176 379	2 869 872	3 395 199	7 448 841	6 525 128
Transports et communications	324 067	57 018	2 063 071	678 474	3 122 629	3 154 895
Location de matériel	244 225	750	1 685 565	1 333 311	3 263 851	3 353 555
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	2 972 384	2 972 384	1 985 195
Achat de petits équipements	( 9 344)	402	108 586	538 079	637 724	1 316 884
Information	165 079	42 843	144 919	367 391	720 231	926 538
Fournitures et approvisionnements	33 241	50 456	389 116	71 216	544 028	579 438
Réparations et entretien	2	130	10 628	194 790	205 550	307 338
Services publics	-	-	-	9 121	9 121	25 484
Autres	29	7 345	1 164	50 200	58 738	17 842
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>15 385 876</b>	<b>9 534 632</b>	<b>53 203 797</b>	<b>27 803 813</b>	<b>105 928 118</b>	<b>104 633 386</b>
<b>Revenus</b>						
Recouvrement des frais reliés au RPC et AE	6 484 494	2 071 829	17 331 916	3 131 855	29 020 094	31 095 435
Revenus divers	-	-	-	570	570	1 111
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(1 082 511)	( 345 868)	(2 893 362)	( 522 828)	(4 844 568)	(4 590 379)
<b>Total revenus</b>	<b>5 401 983</b>	<b>1 725 961</b>	<b>14 438 554</b>	<b>2 609 598</b>	<b>24 176 096</b>	<b>26 506 167</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>9 983 893</b>	<b>7 808 670</b>	<b>38 765 245</b>	<b>25 194 215</b>	<b>81 752 022</b>	<b>78 127 219</b>

#### 11. Arrondissement

Les chiffres ayant été arrondis, les sommes peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués.